



# BE Taiwan



Tous les mois, les principales avancées scientifiques et les derniers développements technologiques à Taiwan

Pour vous abonner **gratuitement** et d'un seul clic au Bulletin électronique Taiwan réalisé par l'Institut français de Taipei avec l'ADIT

[www.bulletins-electroniques.com  
/emailx/abonnements.htm](http://www.bulletins-electroniques.com/emailx/abonnements.htm)

# SOMMAIRE

<b>INITIER UNE COOPERATION</b>	<b>3</b>
Partenariat Hubert Curien Orchid	4
Programme de coopération CNRS / NSC	7
Programme de coopération INSERM / NSC	9
NSC General Research Projects / CIRAD, IFREMER, INRA, INRIA	11
« Frontières de la science » France – Taiwan	13

<b>STRUCTURER ET CONSOLIDER UNE COOPERATION</b>	<b>15</b>
Programme conjoint « Blanc » ANR / NSC	16
Programme conjoint « TecSan » ANR / NSC	18
Programme régional STIC-Asie	21
Programme régional Bio-Asie	23
Programme régional « SDCC / AIT – France Network »	25
Outils de coopération internationale du CNRS	27
« Equipes associées » de l'INRIA	28
Laboratoires associés de l'INSERM	30
7ème programme-cadre européen de recherche et de développement technologique	31

<b>RÉCOMPENSER UNE COOPERATION</b>	<b>33</b>
Prix de la Fondation scientifique franco-taiwanaise	34
Prix de la Fondation culturelle franco-taiwanaise	36

<b>SEJOURS SCIENTIFIQUES DE LONGUE DURÉE</b>	<b>38</b>
« Chaires d'excellence » de l'ANR	39
Chaires internationales de recherche Blaise Pascal	40
Bourses pour chercheurs étrangers de la Ville de Paris	41
Actions « Marie Curie » du 7ème Programme-cadre européen de recherche et de développement technologique	43
Programme « Internships » de l'INRIA	45

Ce guide non-exhaustif, destiné à faciliter la recherche de financement des équipes de recherche françaises et taiwanaises désireuses de coopérer, est édité par l'Institut français de Taipei, en liaison avec le Conseil national des sciences de Taiwan et les organismes et agences de recherche français et taiwanais. Veuillez ne pas hésiter à transmettre toutes informations relatives à d'autres programmes dont vous auriez connaissance afin d'alimenter les prochaines éditions.

### **Institut français de Taipei**

Service de coopération et d'action culturelle

10F, 205 Tun-Hwa North Road, Taipei 106, Taiwan

Tél. : +886-2-3518-5115

Mél : [arnaud.lalo@diplomatie.gouv.fr](mailto:arnaud.lalo@diplomatie.gouv.fr) ou [scac@fi-taipei.org](mailto:scac@fi-taipei.org)

Web : [www.fi-taipei.org](http://www.fi-taipei.org), rubrique « enseignement supérieur, recherche et innovation »



**INITIER UNE  
COOPERATION**

Le partenariat Hubert Curien franco-taiwanais Orchid a été créé en 2006 à l'initiative de l'Institut français de Taipei (IFT) et du Conseil national des sciences de Taiwan (NSC).

L'objectif du programme est de faciliter le développement des échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les communautés scientifiques françaises et taiwanaises, en favorisant les nouvelles coopérations et l'implication des jeunes chercheurs.

## 1. Actions soutenues

Les soutiens alloués sont destinés à financer à la fois des projets de recherche conjoints sur deux ans et des ateliers scientifiques devant se tenir en France ou à Taiwan.

Ils prennent en charge le « surcoût international » des partenariats, c'est-à-dire la mobilité des chercheurs – frais de voyage et de séjour, logistique liée à l'organisation d'ateliers. Tout autre financement nécessaire à leur mise en œuvre est assuré par les moyens propres des laboratoires partenaires ou par d'autres sources.

## 2. Eligibilité

L'appel à propositions est ouvert aux laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur, à des organismes de recherche ou à des entreprises. Tous les domaines scientifiques y compris les sciences humaines et sociales sont concernés par ce programme.

Seuls les dossiers de candidature co-déposés par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables de la gestion du programme en France et à Taiwan sont déclarés recevables. Les projets ayant déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre de ce programme ne sont pas éligibles pour une nouvelle candidature immédiatement après leur clôture.

## 3. Modalités de candidature

Le partenariat Orchid passe par un double appel à propositions annuel, lancé conjointement par l'IFT via l'opérateur Egide et par le NSC .

Outre l'excellence scientifique, les principaux critères d'appréciation pour la partie française sont les suivants :

- la compétence de l'équipe française à mener à bien le projet,
- la qualité de l'infrastructure française,
- la nature nouvelle de la coopération,
- l'intérêt pour l'équipe française de travailler avec le partenaire taiwanais,
- la complémentarité des équipes,
- le transfert mutuel des compétences,
- les retombées scientifiques ou industrielles prévisibles,
- la participation de doctorants et/ou de jeunes chercheurs au projet.

Une attention particulière est par ailleurs apportée aux projets présentés par des équipes nouvelles et aux sujets réellement novateurs ainsi qu'aux projets déposés dans le cadre de plusieurs partenariats Hubert Curien (projets en réseau). En outre, les jeunes scientifiques, jeunes chercheurs et doctorants, sont fortement encouragés à s'impliquer comme chefs de projet.

Côté français, la saisie des dossiers de candidature pour un projet doit être obligatoirement effectuée en ligne :

<http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/pai/dospai/>

Les dossiers de candidatures pour un atelier doivent être obligatoirement téléchargés puis envoyés sous format papier à Egide :

<http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/pai/appels/dossiers.jhtml>

Côté taiwanais, le site à consulter est :

<http://www.nsc.gov.tw/int/ct.asp?xItem=7718&ctNode=1210>

## 4. Calendrier

Pour l'appel à propositions, le calendrier est le suivant :

- Lancement des appels à propositions : 1<sup>er</sup> mars 2010
- Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : 20 mai 2010
- Evaluation bilatérale des dossiers : été 2010
- Comité de sélection : novembre 2010
- Diffusion des résultats : décembre 2010
- Début des projets : janvier 2011

## 5. Contacts et informations

### • Côté français

Institut français de Taipei

M. Arnaud LALO

Tél. : +886-2-3518-5115

Mél : [arnaud.lalo@diplomatie.gouv.fr](mailto:arnaud.lalo@diplomatie.gouv.fr)

Informations en français :

- Sur le partenariat Orchid  
<http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/site/egide/lang/fr/orchid>
- Données générales relatives aux partenariats Hubert Curien  
<http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/accueil/appels/phc/general>

- **Côté taiwanais**

Conseil national des sciences

Dr Louis CHEN

Tél. : +886-2-2737-5959

Mél : [ymchen@nsc.gov.tw](mailto:ymchen@nsc.gov.tw)

Bureau de représentation de Taipei en France

Mme LEE Ching-Ching

Tél. : +33 (0)1 44 39 88 58

Mél : [ccelet@wanadoo.fr](mailto:ccelet@wanadoo.fr)

Informations en mandarin :

<http://www.nsc.gov.tw/int/ct.asp?xItem=12570&ctNode=1212>

# Programme de coopération CNRS / NSC

Dans le cadre de la convention signée entre le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Conseil national des sciences de Taiwan (NSC) en 2001 et renouvelée en 2006, les deux organismes soutiennent la coopération scientifique franco-taiwanaise par la promotion de diverses activités telles que l'échange d'informations, l'organisation d'ateliers conjoints et la mise en place de programmes de recherche conjoints (PRC) annuels.

## 1. Actions soutenues

L'accord permet de financer des missions et des accueils de chercheurs d'une durée comprise entre une semaine et un mois dans le cadre de projets de recherche conjoints d'un an renouvelable, soumis conjointement.

## 2. Eligibilité

- Laboratoire français rattaché au CNRS
- Laboratoire taiwanais éligible aux financements du NSC

## 3. Modalités de candidature

Les informations sur les procédures et modalités de candidatures peuvent être obtenues auprès de la Direction des relations internationales du CNRS et de la Direction générale des relations internationales du NSC.

Appel à candidatures :

- Site du CNRS (équipe française) :  
<https://dri-dae.cnrs-dir.fr/spip.php?article45>
- Site du NSC-General Research Projects calls (équipe taiwanaise) :  
<http://web1.nsc.gov.tw/lp.aspx?CtNode=340&CtUnit=532&BaseDSD=5&mp=1>

La sélection des dossiers se fait principalement sur l'excellence et la nouveauté du projet. Les candidatures de jeunes chercheurs sont favorisées.

## 4. Calendrier

Pour la partie française, l'appel à candidatures est en général ouvert du 15 octobre au 15 décembre. Pour la partie taiwanaise, la date limite de soumission des candidatures se situe généralement le 31 décembre.

## 5. Contacts et informations

- Côté français

CNRS

Mme Chamira LESSIGNY

Tél. : +33 (0)1 44 96 46 92

Mél : Chamira.Lessigny@cnrs-dir.fr

Mme Natacha AVELINE  
Bureau du CNRS à Tokyo  
Mél : [aveline@jp.cnrs.fr](mailto:aveline@jp.cnrs.fr)

Informations en français :  
<https://dri-dae.cnrs-dir.fr/spip.php?article45>

Informations en anglais  
<https://dri-dae.cnrs-dir.fr/spip.php?article1150>

- **Côté taiwanais**

- Conseil national des sciences**

- Dr Louis CHEN  
Tél. : +886-2-2737-7959  
Mél : [ymchen@nsc.gov.tw](mailto:ymchen@nsc.gov.tw)

- Informations en mandarin :  
<http://web1.nsc.gov.tw/lp.aspx?CtNode=340&CtUnit=532&BaseDSD=5&mp=1>

- Bureau de représentation de Taipei en France**

- Mme LEE Ching-Ching  
Tél. : +33 (0)1 44 39 88 58  
Mél : [ccelet@wanadoo.fr](mailto:ccelet@wanadoo.fr)

- Informations en français, anglais et mandarin :  
<http://france.nsc.gov.tw/mp.asp?mp=1>

# Programme de coopération INSERM / NSC

Dans le cadre de leur convention signée en 2004, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et le Conseil national des sciences de Taiwan (NSC) soutiennent la coopération scientifique franco-taiwanaise dans les domaines de la biologie, de la recherche en sciences médicales, de la recherche en santé publique, de la physiologie et de la pathophysiologie, de la recherche thérapeutique, de la biotechnologie, de la recherche en ingénierie biomédicale et de tous domaines liés aux sciences médicales.

## 1. Actions soutenues

Un soutien est apporté sous forme d'aide aux voyages et aux séjours (de quelques jours à deux mois) dans le cadre de projets conjoints de recherche de deux ans, renouvelables une fois, présentés par des chercheurs français et taiwanais.

## 2. Eligibilité

- Pour la partie française, l'accord est réservé aux laboratoires de l'INSERM.
- Pour la partie taiwanaise, cet accord est réservé aux laboratoires éligibles aux financements du NSC.

Les projets doivent concerner les thématiques du programme.

## 3. Modalités de candidature

Les chercheurs français et taiwanais doivent soumettre simultanément leurs candidatures aux départements des relations internationales respectivement de l'INSERM et du NSC.

Les projets de recherche sont évalués en tenant en compte de la qualité scientifique du projet et de la complémentarité des équipes.

Appel à candidatures :

- Site de l'INSERM (équipe française) :  
[http://www.inserm.fr/fr/outils\\_recherche/international/cooperation/taiwan.html](http://www.inserm.fr/fr/outils_recherche/international/cooperation/taiwan.html)
- Site du NSC-General Research Projects calls (équipe taiwanaise) :  
<http://web1.nsc.gov.tw/lp.aspx?CtNode=340&CtUnit=532&BaseDSD=5&mp=1>

## 4. Calendrier

L'appel à candidatures est ouvert courant septembre jusqu'au 31 décembre de chaque année. Les projets sélectionnés débutent le 1er août de l'année suivante.

## 5. Contacts et informations

- **Côté français**

### INSERM

Mme Catherine SCHATZ

Tél. : +33 (0)1 44 23 61 82

Mél : wanida.pellegrin@inserm.fr

Informations en français :

[http://www.inserm.fr/fr/outils\\_recherche/international/cooperation/](http://www.inserm.fr/fr/outils_recherche/international/cooperation/)

Informations en anglais :

[http://www.inserm.fr/en/outils\\_recherche/international/cooperation/index.html](http://www.inserm.fr/en/outils_recherche/international/cooperation/index.html)

- **Côté taiwanais**

### Conseil national des sciences

Dr Louis CHEN

Tél. : +886-2-2737-7959

Mél : ymchen@nsc.gov.tw

Informations en mandarin :

<http://web1.nsc.gov.tw/lp.aspx?CtNode=340&CtUnit=532&BaseDSD=5&mp=1>

### Bureau de représentation de Taipei en France

Mme LEE Ching-Ching

Tél. : +33 (0)1 44 39 88 58

Mél : ccleet@wanadoo.fr

Informations en français, anglais et mandarin :

<http://france.nsc.gov.tw/mp.asp?mp=1>

# NSC General Research Projects / CIRAD, IFREMER, INRA, INRIA

Dans le cadre des « General Research Projects » du Conseil national des sciences de Taiwan (NSC), les équipes taiwanaises peuvent faire valoir un volet international à leur projet.

## 1. Modalités de candidature

Les équipes taiwanaises peuvent faire référence, lors du dépôt de leurs dossiers de candidature, à une coopération avec des équipes dépendant d'organismes scientifiques français avec lesquels le NSC a conclu un accord, à savoir, outre le CNRS et l'INSERM dont les accords particuliers ont fait l'objet des rubriques précédentes, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA).

## 2. Contacts et informations

### ● Côté français

#### CIRAD

M. Jean-Luc KHALFAOUI

Tél. : +33 (0)4 67 61 59 74 ou +33 (0)4 67 61 44 40

Mél : jean-luc.khalfaoui@cirad.fr

Informations :

- en français : [http://www.cirad.fr/fr/le\\_cirad/partenariat/index.php](http://www.cirad.fr/fr/le_cirad/partenariat/index.php)
- en anglais : [http://www.cirad.fr/en/le\\_cirad/partenariat/index.php](http://www.cirad.fr/en/le_cirad/partenariat/index.php)

#### IFREMER

M. Emmanuel THOUARD

Tél. : +33 (0)1 46 48 22 29

Mél : emmanuel.thouard@ifremer.fr

Informations :

- en français : <http://www.ifremer.fr/francais/org/dri.htm>
- en anglais : <http://www.ifremer.fr/anglais/org/dps.htm>

#### INRA

Mme Isabelle BORDIER

Tél. : +33 (0)1 42 75 92 07

Mél : isabelle.bordier@paris.inra.fr

Informations :

- en français : [http://www.inra.fr/les\\_partenariats/collaborations\\_et\\_partenaires/international/organisation\\_de\\_la\\_mri](http://www.inra.fr/les_partenariats/collaborations_et_partenaires/international/organisation_de_la_mri)

- en anglais : [http://www.international.inra.fr/partnerships/international\\_relations/cooperation\\_with\\_inra/countries\\_beginning\\_with\\_the\\_letter\\_t](http://www.international.inra.fr/partnerships/international_relations/cooperation_with_inra/countries_beginning_with_the_letter_t)

#### INRIA

Mlle Emmanuelle PLATZGUMMER

Tél. : +33 (0)1 39 63 57 68

Mél : [emmanuelle.platzgummer@inria.fr](mailto:emmanuelle.platzgummer@inria.fr)

Informations en français :

<http://www-direction.inria.fr/international/index.html>

Informations en anglais :

<http://www-direction.inria.fr/international/index.en.html>

- **Côté taiwanais**

#### Conseil national des sciences

Dr Louis CHEN

Tél. : +886-2-2737-7959

Mél : [ymchen@nsc.gov.tw](mailto:ymchen@nsc.gov.tw)

#### Bureau de représentation de Taipei en France

Mme LEE Ching-Ching

Tél. : +33 (0)1 44 39 88 58

Mél : [ccelet@wanadoo.fr](mailto:ccelet@wanadoo.fr)

Informations en mandarin :

<http://web1.nsc.gov.tw/lp.aspx?CtNode=340&CtUnit=532&BaseDSD=5&mp=1>

Le 17 décembre 2007, un accord a été signé entre l'Institut français de Taipei (IFT) et le Conseil national des sciences de Taiwan (NSC) établissant le programme franco-taiwanais « Frontières de la science ». Sa mise en œuvre a été confiée, pour la partie française, à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA).

## 1. Actions soutenues

Ce programme a pour objectif d'engager des jeunes chercheurs d'excellence dans un dialogue interdisciplinaire sur des thèmes aux frontières de la science. Ce dialogue a lieu dans le cadre de symposiums organisés chaque année alternativement en France et à Taiwan, durant lesquels sont réunis 44 jeunes chercheurs français et taiwanais de moins de 45 ans autour de 4 champs disciplinaires :

- Sciences physiques,
- Sciences de la vie et sciences biomédicales,
- Sciences appliquées,
- Sciences humaines et sociales.

## 2. Eligibilité

L'organisation des symposiums est confiée annuellement à un Comité de coordinateurs (Planning Group Members [PGM] : 4 français et 4 taiwanais) appartenant chacun à un champ disciplinaire différent. Ils ont pour mission de :

- de définir lors d'une réunion préparatoire les sujets, pour chaque discipline, qui sont traités par l'ensemble des participants lors du symposium suivant,
- d'identifier les futurs participants.

Une rotation des membres de ce Comité est organisée à l'issue de chaque symposium afin de permettre chaque année un renouvellement des thèmes et des participants au programme.

## 3. Modalités de candidature

Un appel à candidature est adressé en janvier aux établissements du consortium par la cellule des programmes Frontières de la science (Cellule FoS) en France et par le NSC à Taiwan.

Côté français, le comité de pilotage du programme, réunissant les membres d'un consortium composé des ministères, conférences d'établissements et organismes de recherche, sélectionne définitivement les candidatures. Côté taiwanais, ce rôle revient au NSC.

## 4. Calendrier

Pour le troisième symposium qui aura lieu en 2010 à Taiwan, le calendrier est le suivant :

- Réunion préparatoire du comité des coordinateurs : 30 novembre 2009, à Kaohsiung (Taiwan),
- Symposium : du 23 au 25 juin 2010, à Kenting (Taiwan).

## 5. Contacts

- **Côté français**

Institut français de Taipei

M. Arnaud LALO

Tél. : +886-2-3518-5115

Mél : [arnaud.lalo@diplomatie.gouv.fr](mailto:arnaud.lalo@diplomatie.gouv.fr)

Cellule FoS

M. Dominique AYMER DE LA CHEVALERIE

Tél. : +33 (0)5 49 36 60 29

Mél : [dominique.aymer@cnsr-dir.fr](mailto:dominique.aymer@cnsr-dir.fr)

- **Côté taiwanais**

Conseil national des sciences

Dr Louis CHEN

Tél. : +886-2-2737-7959

Mél : [ymchen@nsc.gov.tw](mailto:ymchen@nsc.gov.tw)

Bureau de représentation de Taipei en France

Mme LEE Ching-Ching

Tél. : +33 (0)1 44 39 88 58

Mél : [cleet@wanadoo.fr](mailto:cleet@wanadoo.fr)

Informations en mandarin :

<http://france.nsc.gov.tw/ct.asp?xItem=13340&ctNode=153>

et <http://france.nsc.gov.tw/ct.asp?xItem=0971204010&ctNode=2974&lang=C>



# STRUCTURER ET CONSOLIDER UNE COOPERATION

Un accord a été signé en 2007 entre l'Agence nationale de la recherche (ANR) et le Conseil national des sciences taiwanais (NSC) en vue de faciliter le montage et la mise en œuvre de projets scientifiques de qualité proposés par des partenaires français et taiwanais dans le cadre du programme « blanc » de l'ANR.

Le programme « blanc » a pour but de donner une impulsion significative à des projets scientifiques ambitieux qui se positionnent favorablement dans la compétition internationale et qui présentent des objectifs originaux, en rupture avec les itinéraires de recherche traditionnels.

## 1. Actions soutenues

L'objectif est de financer des nouveaux projets conjoints de recherche de grande qualité avec une contribution scientifique équilibrée entre partenaires académiques français et taiwanais.

Les projets, d'une durée de trois ans, peuvent couvrir tous les domaines. Une préférence est néanmoins accordée aux projets dans les domaines suivants :

- Agriculture et biotechnologies,
- Santé et génomique,
- Nanosciences et nanotechnologies,
- Télécommunications,
- Technologies pour la santé,
- Sciences humaines et sociales.

Chaque partie finance les dépenses relatives à son ou ses propre(s) partenaire(s). Le montant de l'aide accordée dépend des besoins justifiés, du nombre et de la taille des équipes participantes.

## 2. Eligibilité

Toutes les informations concernant les critères d'éligibilité peuvent être obtenues auprès de l'ANR et de la Direction générale des relations internationales du NSC.

Seuls les dossiers de candidature co-déposés par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables de la gestion du programme en France et à Taiwan sont déclarés recevables.

## 3. Modalités de candidature

Le programme conjoint passe par un double appel à propositions annuel, lancé conjointement par l'ANR et par le NSC :

- Site de l'ANR (français) :  
<http://www.agence-nationale-recherche.fr/AAPPProjetsOuverts>
- Site du NSC (mandarin) :  
<http://web1.nsc.gov.tw/newwp.aspx?act=Detail&id=402881d025c405f60125f70fcff000ef&ctunit=31&CtNode=42&mp=1>

## 4. Procédure de sélection

La procédure de sélection s'effectue en deux étapes :

- Dans un premier temps, les projets éligibles sont évalués par l'ANR et le NSC selon leur procédure d'évaluation propre. La valeur ajoutée de la coopération internationale et l'équilibre du partenariat sont examinés.
- Dans un second temps, l'ANR et le NSC sélectionnent conjointement les projets franco-taiwanais financés.

## 5. Calendrier

- Lancement du double appel à propositions : courant mars 2010
- Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : 15 avril 2010
- Sélection conjointe ANR / NSC et publication des résultats : juillet / août 2010
- Démarrage des projets : janvier 2011

## 6. Contacts

### ANR

Mme Nakita Vodjdani

Tél. : +33 1 78 09 80 13

Mél : nakita.vodjdani@agencerecherche.fr

[http://www.agence-nationale\\_recherche.fr/AAPPProjetsOuverts](http://www.agence-nationale_recherche.fr/AAPPProjetsOuverts)

### ○ Administratif :

M. Pierre-Samuel ICIKOVICS

Tél. : +33 (0)1 44 96 42 35

Mél : pierre-samuel.icikovics@cns-dir.fr

### ○ Scientifique :

Mme Magali ROUX

Mél : magali.roux@cns-dir.fr

### Conseil national des sciences

Dr Louis CHEN

Tél. : +886-2-2737-7959

Mél : ymchen@nsc.gov.tw

### Bureau de représentation de Taipei en France

Mme LEE Ching-Ching

Tél. : +33 (0)1 44 39 88 58

Mél : ccleet@wanadoo.fr

Le programme « TecSan » de l'Agence nationale de la recherche (ANR) soutient des recherches partenariales en technologies pour la santé et l'autonomie, en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), dont l'objectif est de favoriser les partenariats entre les secteurs public et privé pour développer des technologies innovantes au service de l'acte médical ou chirurgical, ou au service des personnes en besoin d'aide à l'autonomie.

Un accord a été signé par l'ANR et le Conseil national des sciences de Taiwan (NSC) en 2008 afin d'ouvrir ce programme aux collaborations franco-taiwanaises.

## 1. Actions soutenues

Il vise à renforcer le partenariat public-privé sur les recherches en technologies pour la santé et l'autonomie.

Le programme a pour objectif de promouvoir les applications, au domaine de la santé et de l'autonomie, de technologies innovantes ayant un fort potentiel de valorisation, au travers de projets de recherche appliquée permettant l'élaboration de concepts innovants et de sauts technologiques importants. Il a aussi pour but de promouvoir l'excellence des laboratoires de recherche et de renforcer l'expertise et la compétitivité des entreprises du domaine. Ce programme accompagne le plan français Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012.

Il est ouvert aux collaborations franco-taiwanaises. Chaque partie (ANR, NSC) finance les dépenses relatives à son ou ses propre(s) partenaire(s). Le montant de l'aide accordée dépend des besoins justifiés, du nombre et de la taille des équipes participantes.

Les résultats attendus concernent :

- Le développement des partenariats entre les laboratoires académiques et les entreprises du secteur des technologies pour la santé et l'autonomie ;
- Le développement de nouveaux produits, systèmes ou services répondant à un besoin du marché en termes de santé et d'autonomie ;
- Le développement des outils technologiques pour faciliter, accélérer et améliorer la recherche dans le domaine des technologies pour la santé et l'autonomie.

En soutenant des projets de recherche finalisée franco-taiwanais menés conjointement par des entreprises et des laboratoires publics, cet appel à projets vise plus particulièrement à promouvoir le transfert de connaissances entre ces deux types de partenaires.

## 2. Eligibilité

Toutes les informations concernant les critères d'éligibilité peuvent être obtenues auprès de l'ANR et de la Direction générale des relations internationales du NSC.

Seuls les dossiers de candidature co-déposés par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables de la gestion du programme en France et à Taiwan sont déclarés recevables.

Cet appel concerne les axes thématiques suivants :

- Le développement de technologies contribuant à un saut ou une rupture technologique dans les domaines :
  - de l'instrumentation et des biocapteurs ;
  - de l'imagerie médicale et pré-clinique ;
  - des gestes médicaux et chirurgicaux assistés par ordinateur ;
  - de l'informatique médicale et de l'e-santé ;
  - de l'ingénierie tissulaire et des biomatériaux.
- Le développement de technologies et de services innovants pour la rééducation, la correction ou la suppléance fonctionnelle des déficiences et pour l'autonomie en général.

### 3. Modalités de candidature

Le programme conjoint « TecSan » passe par un double appel à propositions annuel, lancés conjointement par l'ANR et par le NSC :

- Site de l'ANR (français) :  
<http://www.agence-nationale-recherche.fr/AAPProjetsOuverts>  
<http://www.agence-nationale-recherche.fr/documents/aap/2010/aap-tecsan-2010.pdf>
- Site du NSC (mandarin) :  
<http://web1.nsc.gov.tw/newwp.aspx?act=Detail&id=402881d025c405f60125f70fcff000ef&ctunit=31&CtNode=42&mp=1>

### 4. Procédure de sélection

La procédure de sélection s'effectue en deux étapes :

- Dans un premier temps, les projets éligibles sont évalués par l'ANR et le NSC selon leur procédure d'évaluation propre. La valeur ajoutée de la coopération internationale et l'équilibre du partenariat sont examinés.
- Dans un second temps, l'ANR et le NSC sélectionnent conjointement les projets franco-taiwanais financés.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets
- Qualité scientifique et technique – Plan d'action et approche
- Méthodologie, qualité de la construction du projet et de la coordination
- Impact global du projet
- Qualité du consortium
- Adéquation projet – moyens / Faisabilité du projet
- Valorisation
- Utilité sur le plan du diagnostic, de la thérapie ou de l'acquisition de l'autonomie

- Bénéfice global pour le patient ou la personne en perte d'autonomie
- Bénéfice global en termes de santé publique.

## 5. Calendrier

- Lancement du double appel à propositions : 22 décembre 2009
- Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : 11 mars 2010
- Démarrage des projets : décembre 2010

## 6. Contacts

### ANR - Responsable de Programme

M. Jean-Yves BOIRE

Tél : +33 (0)1 78 09 80 29

Mél : jean-yves.boire@agencerecherche.fr

### CEA/TecSan – Unité support ANR

M. Raymond POMMET

Tél. : +33 (0)1 69 08 43 10

Mél : tecsan@cea.fr

### Conseil national des sciences

Dr Louis CHEN

Tél. : +886-2-2737-7959

Mél : ymchen@nsc.gov.tw

### Bureau de représentation de Taipei en France

Mme LEE Ching-Ching

Tél. : +33 (0)1 44 39 88 58

Mél : ccleet@wanadoo.fr

# Programme régional STIC-Asie

Le programme régional STIC-Asie vise à susciter et renforcer en Asie les collaborations et les mises en réseau en matière de recherche-développement dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication.

En partenariat avec la France, le programme concerne la Birmanie, Brunei, le Cambodge, la Chine, la Corée du sud, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Laos, la Malaisie, le Pakistan, les Philippines, Singapour, Taiwan, la Thaïlande, le Vietnam.

## 1. Actions soutenues

L'objectif du programme est de renforcer sur la base du bénéfice mutuel les collaborations de haut niveau avec les pays asiatiques émergents et développés et de contribuer à l'intégration des pays les moins avancés de la zone dans la société de l'information.

Le programme vise à :

- Présenter l'offre de partenariat française dans le domaine des STIC et développer des instruments d'échanges et d'information via des séminaires annuels en Asie ;
- Sélectionner des projets intégrés de recherche fondamentale et finalisée, ayant une dimension potentielle de transfert et d'innovation technologiques, à vocation régionale entre la France et l'Asie et en financer la mobilité des chercheurs et les ateliers internationaux ;
- Favoriser les synergies avec d'autres programmes régionaux et multilatéraux dans ce secteur et dans cette zone (UE/ASEM, ADB, AUF, etc.).

## 2. Eligibilité

Le programme STIC-Asie s'adresse aux unités et laboratoires de recherche, publics ou privés, rattachés à des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche ou des entreprises.

Les partenariats doivent intégrer au moins une équipe française et des équipes provenant d'au moins deux pays asiatiques éligibles, dont une issue d'un pays éligible au titre du programme français de solidarité avec les pays en voie de développement (Programme LOLF 209).

Le programme est ouvert à tous les sujets dans le domaine des STIC. Des thématiques annuelles sont déterminées lors d'un séminaire régional. Pour 2010, les thématiques retenues seront définies lors du séminaire régional annuel qui se tiendra au Japon les 15 et 16 mars.

Chaque projet intégré doit obligatoirement comporter un volet recherche et peut inclure des volets innovation et/ou formations doctorales ou post-doctorales.

La durée d'un projet est fixée à deux ans.

### 3. Modalités de candidature

Le programme fonctionne sur la base d'un appel à propositions annuel, faisant suite à un séminaire régional.

### 4. Calendrier

Le calendrier 2010 sera défini lors du séminaire régional annuel qui se tiendra au Japon les 15 et 16 mars.

### 5. Contacts et informations

#### Délégation régionale Asie du Sud-Est

Ambassade de France en Thaïlande

M. Maurice SIVETON

Tél : + 66 (0) 26 27 21 40

Mél : maurice.siveton@diplomatie.gouv.fr

#### Asian Institute of Technology

M. Olivier DREAN

Tél. : +66 (0) 25246080

Mél : olivierdrean@ait.asia

#### Institut français de Taipei

M. Arnaud LALO

Tél. : +886-2-3518-5115

Mél : arnaud.lalo@diplomatie.gouv.fr

Informations en français : <http://www.ict-asia-france.org/>

Informations en anglais :

[http://www.ict-asia-france.org/index\\_html?set\\_language=en&cl=en](http://www.ict-asia-france.org/index_html?set_language=en&cl=en)

# Programme régional Bio-Asie

Le développement de l'utilisation thérapeutique, cosmétique ou alimentaire des substances naturelles constitue un enjeu majeur des sciences du vivant.

Prenant en compte l'intérêt de la recherche et de l'innovation en partenariat avec l'Asie dans ce domaine, le ministère français des Affaires étrangères et européennes, en concertation avec les ministères français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Santé, de l'Agriculture, de l'Écologie et de l'Industrie et les établissements de recherche, a décidé de mettre en place en 2007 un programme régional spécifique de soutien à la coopération scientifique et technologique intitulé « Bio-Asie ».

## 1. Actions soutenues

Bio-Asie a pour but de renforcer, sur la base du bénéfice mutuel et de l'intérêt partagé, les collaborations de haut niveau avec les communautés scientifiques asiatiques dans le domaine des substances naturelles, de l'étude de la biodiversité à la valorisation par des utilisations durables des substances naturelles en santé, nutrition, agronomie ou cosmétique.

Bio-Asie vise ainsi à :

- Faciliter les échanges et l'information entre les communautés scientifiques française et asiatique autour de cette thématique ;
- Promouvoir et financer des projets intégrés de recherche, fondamentale et finalisée, en réseaux, ayant une dimension potentielle de transfert et d'innovation, à vocation régionale entre la France et au moins deux pays asiatiques partenaires ;
- Favoriser les synergies avec d'autres programmes régionaux et multilatéraux dans ce secteur et dans cette zone (UE/ASEM, BASD, AUF, etc.).

Les actions soutenues dans le cadre de projets de recherche en réseau concernent la mobilité internationale des chercheurs et l'organisation d'ateliers internationaux.

## 2. Eligibilité

En partenariat avec la France, Bio-Asie concerne la Birmanie, Brunei, le Cambodge, la Chine, la Corée du sud, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Laos, la Malaisie, le Pakistan, les Philippines, Singapour, Taiwan, la Thaïlande, le Vietnam.

## 3. Modalités de candidature

Le programme fonctionne sur la base d'un appel à propositions annuel, faisant suite à un séminaire régional, le dernier s'étant tenu en novembre 2009 à l'Université nationale de l'Océan de Taiwan, à Keelung.

## 4. Calendrier

Le calendrier 2010 prévoit l'ouverture d'un appel à propositions au cours du premier semestre.

## 5. Contacts et informations

### Délégation régionale Asie du Sud-Est

Ambassade de France en Thaïlande

M. Maurice SIVETON

Tél. : +66 (0) 26272140

Mél : maurice.siveton@diplomatie.gouv.fr

### Asian Institute of Technology

M. Olivier DREAN

Tél. : +66 (0) 25246080

Mél : olivierdrear@ait.asia

### Institut français de Taipei

M. Arnaud LALO

Tél. : +886-2-3518-5115

Mél : arnaud.lalo@diplomatie.gouv.fr

Informations en français et en anglais :

[www.bioasiafrance.org](http://www.bioasiafrance.org)

## Programme régional « SDCC / AIT – France Network »

Le programme régional « SDCC / AIT – France Network » vise à renforcer la stratégie de recherche commune de l'Institut asiatique de technologie (AIT, Bangkok) et de la France autour du développement durable dans le contexte du changement climatique (SDCC). Le programme est destiné à de jeunes chercheurs souhaitant développer de nouveaux projets collaboratifs, priorité étant donnée au développement de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et en privilégiant les approches interdisciplinaires. Il associe également un appel à candidatures pour des thèses en co-tutelle / co-direction destinées aux étudiants de l'AIT.

### 1. Actions soutenues

L'objectif du programme est de favoriser la coopération scientifique et technique entre les universités et institutions de recherche françaises, l'AIT, d'autres universités et institutions de recherche situées en Asie ainsi que les secteurs publics, non gouvernementaux et privés.

Le programme vise à :

- Présenter l'offre de partenariat française dans le domaine du développement durable et du changement climatique, et développer des instruments d'échanges et d'information via des séminaires annuels en Asie ;
- Sélectionner des projets intégrés de recherche fondamentale et finalisée, ayant une dimension potentielle de transfert et d'innovation technologiques à vocation régionale entre la France et l'Asie et en financer la mobilité des chercheurs et les ateliers internationaux ;
- Favoriser les synergies avec d'autres programmes régionaux et multilatéraux dans ce secteur et dans cette zone (UE/ASEM, BAD, AUF, etc.).

### 2. Éligibilité

Le programme « SDCC / AIT - France Network » s'adresse aux unités et laboratoires de recherche, publics ou privés, rattachés à des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche ou des entreprises.

Les partenariats doivent intégrer au moins une équipe de l'AIT, une équipe française, une équipe de l'ASEAN avec la possibilité d'associer également des équipes de Chine, Corée du sud, Inde, Japon, Pakistan, Sri Lanka et Taiwan.

Les thématiques prioritaires sont pour 2009 / 2010 :

- Agriculture, gestion des terres et protection des forêts ;
- Production industrielle respectueuse de l'environnement et recyclage des déchets ;
- Société à faible émission de carbone et technologies renouvelables ;
- Développement urbain et rural durable ;
- Vulnérabilité et réduction de l'impact des catastrophes naturelles ;
- Gestion des ressources en eau et adaptation côtière.

La durée d'un projet est fixée à deux ans.

### 3. Modalités de candidature

Le programme fonctionne sur la base d'un appel à propositions annuel, faisant suite à séminaire régional.

### 4. Calendrier

Publication de l'appel à projets : 7 décembre 2009

Clôture de l'appel à projets : 28 février 2010

Évaluation et sélection des projets : 1er mars / 30 avril 2010

Annonce des résultats : mai 2010

### 5. Contacts et informations

#### Délégation régionale Asie du Sud-Est

Ambassade de France en Thaïlande

M. Maurice SIVETON

Tél. : +66 (0) 26272140

Mél : maurice.siveton@diplomatie.gouv.fr

#### Institut asiatique de technologie

M. Olivier DREAN

Tél. : +66 (0) 25246080

Mél : olivierdrean@ait.asia

#### Institut français de Taipei

M. Arnaud LALO

Tél. : +886-2-3518-5115

Mél : arnaud.lalo@diplomatie.gouv.fr

Informations en français et en anglais :

[www.sdcc.ait.asia](http://www.sdcc.ait.asia)

# Outils de coopération internationale du CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) propose à ses chercheurs et à leurs partenaires étrangers qui souhaitent structurer et consolider une collaboration une panoplie d'outils adaptés au niveau de coopération envisagée.

## 1. Actions soutenues

- Le projet international de coopération scientifique (PICS) permet de consolider et formaliser une collaboration suivie avec un partenaire ayant donné lieu à des publications communes.
- Le laboratoire international associé (LIA) permet de structurer une coopération entre deux équipes de recherche (ou deux laboratoires), l'une en France, l'autre à l'étranger, ayant déjà des publications communes.
- Le groupement de recherche international (GDRI) permet de réunir plusieurs laboratoires français et étrangers du secteur public ou privé dans un partenariat multiple et souple autour d'une thématique scientifique.
- L'Unité mixte internationale (UMI) permet, dans le cas d'une collaboration déjà fortement structurée, de monter avec des partenaires étrangers un laboratoire commun, implanté en France ou à l'étranger,

## 2. Contacts et informations

### CNRS

Mme Chamira LESSIGNY

Tél. : +33 (0)1 44 96 46 92

Mél : Chamira.Lessigny@cnrs-dir.fr

Mme Natacha AVELINE

Bureau du CNRS à Tokyo

Mél : aveline@jp.cnrs.fr

Informations :

- en français : <https://dri-dae.cnrs-dir.fr/spip.php?article495>
- en anglais : <https://dri-dae.cnrs-dir.fr/spip.php?article1107>

## « Equipes associées » de l'INRIA

Le programme « Equipes associées » de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) a pour but de promouvoir et développer les collaborations internationales de l'INRIA avec des équipes de recherche de haut niveau à travers le monde.

### 1. Actions soutenues

Il s'agit de fournir un support financier de longue durée (trois ans, renouvelable une fois), permettant d'effectuer régulièrement des visites de chercheurs chez l'un et l'autre des partenaires, de réaliser des échanges d'étudiants et de post-doctorants, d'organiser conjointement des ateliers, d'effectuer des publications communes autour d'un projet de recherche défini.

Ce programme permet donc à une équipe-projet INRIA (EPI) et une équipe étrangère de créer une synergie scientifique forte. Il encourage particulièrement la mobilité des étudiants et jeunes chercheurs.

### 2. Eligibilité

Tout scientifique membre d'une EPI de l'INRIA, ou d'une équipe dont il est certain qu'elle deviendra EPI dans l'année, peut déposer une candidature lors de l'appel à propositions.

### 3. Modalités de candidature

- La sélection repose, par ordre de priorité sur :
- La qualité scientifique de la proposition ;
- La qualité scientifique de l'équipe partenaire et de son responsable ;
- Le bénéfice scientifique que les deux équipes pourront tirer de cette aide financière, c'est-à-dire l'effet de levier que cette collaboration apportera à leur production scientifique ;
- Le potentiel pour développer des relations et des échanges intenses et sur le long terme entre les deux équipes, notamment en ce qui concerne les jeunes chercheurs ;
- La pertinence du projet au regard de la politique stratégique actuelle de l'institut.

La Direction des relations internationales de l'INRIA effectue la sélection après évaluation scientifique par le groupe de travail relations internationales du Conseil d'orientation scientifique et technologique (COST-GTRI) de l'INRIA.

### 4. Calendrier

Un appel à candidatures pour le programme « Equipe Associées » est lancé chaque année :

- Lancement et diffusion de l'appel : septembre,
- Date limite de réception des dossiers de candidature : mi-octobre,
- Evaluation des équipes associées : novembre,

- Comité de sélection : fin novembre,
- Annonce des résultats : mi-décembre.

## 5. Contacts et informations

### INRIA

Mlle Emmanuelle PLATZGUMMER

Tél. : +33 (0)1 39 63 57 68

Mél : emmanuelle.platzgummer@inria.fr

Informations en français :

[http://www-direction.inria.fr/international/Page\\_Programmes.php?prog=ea](http://www-direction.inria.fr/international/Page_Programmes.php?prog=ea)

Informations en anglais :

[http://www-direction.inria.fr/international/Page\\_Programmes\\_en.php?prog=ea](http://www-direction.inria.fr/international/Page_Programmes_en.php?prog=ea)

L'Institut nationale de la santé et de la recherche médicale (INSERM) s'engage dans la création de laboratoires mixtes au niveau européen et international afin d'élargir et de renforcer les relations entre les communautés scientifiques et de contribuer au développement de la recherche.

## 1. Actions soutenues

Deux types de laboratoires sont actuellement envisageables :

- Laboratoires associés : Ils mettent en collaboration des équipes de recherche de l'INSERM et des partenaires étrangers pour travailler sur un programme commun.
- Unités INSERM implantées à l'étranger : Elles sont financées par l'INSERM et les partenaires étrangers.

Leur mise en place suit les procédures habituelles de création des laboratoires INSERM.

## 2. Contacts et informations

### INSERM

Mme Agnès KERGUS

Tél. : + 33 (0)1 44 23 61 93

Mél : [agnes.kergus@inserm.fr](mailto:agnes.kergus@inserm.fr)

Informations en français :

<http://extranet.inserm.fr/international/laboratoires-associes/implantation-a-l-etranger-des-laboratoires-associes-et-des-unites-inserm>

## 7ème programme-cadre européen de recherche et de développement technologique

Le septième programme-cadre de recherche et de développement technologique (7ème PCRDТ) de l'Union européenne s'étend de 2007 à 2013. Il constitue le programme de financement public de la recherche le plus important au monde.

En coopération avec le Conseil national des sciences de Taiwan (NSC), il est ouvert aux partenariats euro-taiwanais et peut donc constituer un prolongement aux coopérations franco-taiwanaises.

### Contacts et informations

Liste des appels d'offres européens (voir rubrique « People »), en anglais :

<http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm>

Afin de se tenir informés des appels à projets et obtenir tous renseignements utiles à leur participation au 7ème PCRDТ, les chercheurs taiwanais peuvent s'adresser à leur « Point de contact national » (PCN), qui a par ailleurs mis en place des coordonnateurs thématiques pour chaque grand domaine disciplinaire :

#### EU-FP NCP-Taiwan Office

M. Shuo-Yan CHOU

Tél. : +886-2-2737-6327

Mél : [sychou@mail.ntust.edu.tw](mailto:sychou@mail.ntust.edu.tw)

Informations en mandarin :

[www.ncp-taiwan.ntust.edu.tw](http://www.ncp-taiwan.ntust.edu.tw)

Informations en anglais :

<http://www.ncp-tw-eng.ntust.edu.tw/front/bin/home.phtml>

#### Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

Coordonnateur des PCN

M. Paul JAMET

Tél. : +33 (0)1 55 55 88 45

Mél : [paul.jamet@recherche.gouv.fr](mailto:paul.jamet@recherche.gouv.fr)

Responsable du PCN Personnes/Mobilité

M. Stéphane AYMARD

Tél. : +33 (0)5 46 45 68 90

Mél : [stephane.aymard@univ-lr.fr](mailto:stephane.aymard@univ-lr.fr)

Site Internet des PCN français :

<http://www.eurosfair.prd.fr/7pc>

Documents informatifs :

- « Where to find information? » :  
[http://www.eurosfair.eurosfair.eurosfair.fr/7pc/doc/Eurosfair\\_Find\\_information.pdf](http://www.eurosfair.eurosfair.eurosfair.fr/7pc/doc/Eurosfair_Find_information.pdf)
- « How to succeed in FP7 - Where to find relevant information. MEMO - Quick links, step by step » :  
[http://www.eurosfair.eurosfair.eurosfair.fr/7pc/doc/MEMO\\_Quick\\_Links\\_FP7.pdf](http://www.eurosfair.eurosfair.eurosfair.fr/7pc/doc/MEMO_Quick_Links_FP7.pdf)
- « FP7 - A beginner's Guide » :  
[http://www.eurosfair.eurosfair.eurosfair.fr/7pc/mindmaps/FP7-Beginner\\_Guide.php](http://www.eurosfair.eurosfair.eurosfair.fr/7pc/mindmaps/FP7-Beginner_Guide.php)
- « FP7 - Instructions for drafting " Part B " of the proposal - Collaborative project » :  
[http://www.eurosfair.eurosfair.eurosfair.fr/7pc/mindmaps/FP7\\_Proposal\\_CP\\_Part-B.php](http://www.eurosfair.eurosfair.eurosfair.fr/7pc/mindmaps/FP7_Proposal_CP_Part-B.php)



# RÉCOMPENSER UNE COOPERATION

Le Prix de la Fondation scientifique franco-taiwanaise, créé en 1999 par le Conseil national des sciences de Taiwan (NSC) et l'Académie des sciences – Institut de France, a été destiné dans un premier temps à récompenser annuellement soit un chercheur français ou un groupe de chercheurs français travaillant dans un champ disciplinaire intéressant la recherche taiwanaise, soit un chercheur taiwanais ou un groupe de chercheurs taiwanais travaillant dans un champ disciplinaire intéressant la recherche française.

Depuis 2004, le Prix scientifique est attribué chaque année, dans le cadre de la Fondation scientifique franco-taiwanaise, à une équipe formée de chercheurs français et taiwanais qui ont contribué de manière significative à la coopération scientifique franco-taiwanaise.

## 1. Actions soutenues

Décidé conjointement par un jury composé de représentants du NSC et de l'Académie des sciences, le Prix consiste en un soutien financier d'un montant de 38 200 € versé aux lauréats, via la Fondation scientifique franco-taiwanaise, par le NSC et fait l'objet d'une remise solennelle à l'Institut de France, à Paris.

## 2. Eligibilité

L'appel à candidatures s'adresse à une équipe formée de chercheurs taiwanais et de chercheurs français qui ont contribué à la promotion de la coopération franco-taiwanais dans un domaine particulier, différent chaque année (l'appel à candidatures est thématique).

En 2009, l'appel concerne les sciences de la vie : biochimie, biologie, médecine et agronomie.

Les lauréats se doivent de susciter des échanges scientifiques entre la France et Taiwan, ces derniers pouvant organiser des conférences et des colloques dans cette perspective.

## 3. Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit se composer de recommandations officielles par au moins trois membres de l'Academia Sinica ou au moins trois membres de l'Académie des sciences ou par le jury de la Fondation ou par un précédent lauréat, d'un libellé des travaux scientifiques et de la présentation d'un projet franco-taiwanais.

Le jury se compose équitablement de membres de l'Académie des sciences et du NSC et se rencontre alternativement en France et à Taiwan.

## 4. Calendrier

- Lancement et diffusion de l'appel à candidatures : début avril
- Date-limite de dépôt des candidatures : fin juin
- Réunion du jury de sélection : septembre
- Remise du Prix : au cours de la séance solennelle de l'Académie des sciences à l'automne

## 5. Contacts et informations

- **Côté français**

Académie des sciences

Mme Lysiane HUVE-TEXIER

Secrétaire générale

Tél. : +33 (0)1 44 41 44 70

Mél : sec-gen@academie-sciences.fr

- **Côté taiwanais**

Conseil national des sciences

Dr Louis CHEN

Tél. : +886-2-2737-7959

Mél : ymchen@nsc.gov.tw

Bureau de représentation de Taipei en France

Mme LEE Ching-Ching

Tél. : +33 (0)1 44 39 88 58

Mél : ccleet@wanadoo.fr

En 1996, afin de renforcer les relations culturelles entre Taiwan et l'Europe, le Conseil national des affaires culturelles de Taiwan a signé avec l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France une convention instituant un prix annuel intitulé « Prix de la Fondation culturelle franco-taiwanaise ».

## 1. Actions soutenues

La Fondation a pour mission de récompenser chaque année des œuvres artistiques ou littéraires mettant en lumière les rapports entre l'Europe et le monde chinois et/ou contribuant à l'intensification des rapports culturels entre l'Europe et Taiwan.

Le Prix représente un instrument efficace pour inciter des esprits éminents à étudier Taiwan, son histoire, sa culture, permettant ainsi une meilleure compréhension de la réalité et de la spécificité taiwanaises sur la scène internationale.

Le montant du prix s'élève en moyenne à 25 000 €.

## 2. Eligibilité

Les lauréats peuvent être issus des pays de l'Union Européenne, de la Confédération helvétique, de l'Ukraine et de Taiwan. Dans la mesure du possible, chacun des prix devra être attribué à un lauréat unique.

## 3. Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit se composer du formulaire à télécharger sur le site de l'Académie ([http://www.asmp.fr/prix\\_fondations/fiches\\_prix/franco\\_chinoise.htm](http://www.asmp.fr/prix_fondations/fiches_prix/franco_chinoise.htm)), un curriculum vitae, une liste ou description détaillée des travaux effectués en rapport avec Taiwan, d'éventuels échantillons de ces travaux, d'éventuelles recommandations, et, pour les personnes morales, le rapport moral et le rapport financier de l'année écoulée.

Le jury, coprésidé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques et par le Président du Conseil national des affaires culturelles est constitué de trois membres de l'Académie des sciences morales et politiques et de trois membres désignés par le Conseil national des affaires culturelles de Taiwan. Il se réunit alternativement à Paris ou à Taipei. Le choix du lauréat s'effectue par vote à la majorité des deux tiers.

## 4. Calendrier

- Lancement et diffusion de l'appel à candidatures : courant mars
- Date-limite de dépôt des candidatures : 30 juin
- Réunion du jury de sélection : septembre
- Remise du Prix au cours de la séance solennelle de l'Académie des sciences morales et politiques : automne

## 5. Contacts et informations

- **Côté français**

Académie des sciences morales et politiques

M. Pierre CHARAU

Mél : pierrecharau@hotmail.com

Informations en français : [http://www.asmp.fr/prix\\_fondations/fiches\\_prix/franco\\_chinoise.htm](http://www.asmp.fr/prix_fondations/fiches_prix/franco_chinoise.htm)

- **Côté taiwanais**

Conseil national des affaires culturelles de Taiwan

Mme KAO Cho-Pei

Tél. : +886-2-2343-4124

Mél : cca0180@cca.gov.tw

**SEJOURS SCIENTIFIQUES  
DE LONGUE DURÉE**



Le programme « Chaires d'excellence » de l'Agence nationale de la recherche (ANR) vise à favoriser l'accueil de chercheurs et d'enseignants chercheurs de haut niveau venant de l'étranger dans des laboratoires français en offrant aux meilleurs de ces scientifiques des moyens importants pour les aider à réaliser rapidement leur projet de recherche.

### 1. Actions soutenues

Trois types de chaires sont proposés : les chaires « seniors » de courte durée (18 à 24 mois), les chaires « juniors » et les chaires « seniors » de longue durée (36 à 48 mois).

Une partie de la dotation au laboratoire peut être affectée à des mesures d'accompagnement du lauréat (installation et séjour en France). Les projets aidés sont susceptibles de bénéficier de ressources complémentaires allouées par des organismes de recherche et/ou des collectivités régionales.

### 2. Eligibilité

Tout projet de recherche, de la recherche amont aux applications innovantes, entre dans le cadre de l'appel à candidatures.

### 3. Modalités de candidature

Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site de l'ANR :

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/AAPProjetsOuverts>

### 4. Calendrier

- Lancement de l'appel à candidatures : janvier 2010
- Date limite de soumission des dossiers : 16 mars 2010 (13h)

### 5. Contacts

#### ANR

- Information de nature technique ou scientifique :  
M. Gérard CHARBONNEAU  
Mél : [gerard.charbonneau@u-psud.fr](mailto:gerard.charbonneau@u-psud.fr)
- Information de nature administrative et financière :  
Mme Monique COHEN  
Mél : [exc2009@uvsq.fr](mailto:exc2009@uvsq.fr)

Les chaires internationales de recherche Blaise Pascal ont été créées en 1996 par l'Etat et la Région Ile-de-France.

Les chaires Blaise Pascal ont acquis une grande notoriété à l'étranger et au sein de la communauté scientifique francilienne et leur attribution constitue un événement majeur de la vie scientifique.

## 1. Actions soutenues

Chaque chaire permet à un scientifique étranger de très haut niveau, de renommée internationale et de toutes disciplines, de poursuivre ses travaux, autour d'un projet scientifique, pendant 12 mois éventuellement répartis sur 2 ans, accompagné, s'il le souhaite, par d'autres chercheurs, dans un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche de la région Ile-de-France.

Le montant financier global consacré à chaque projet peut atteindre 200 000 € tout compris (traitements, charges sociales, taxes, dépenses d'accompagnement, etc.). Les bénéficiaires donneront une dizaine de leçons (programme pédagogique à joindre), seront tenus de fournir un rapport d'activités en fin de séjour et d'organiser un séminaire public.

## 2. Eligibilité

Accueil de chercheurs étrangers de très haut niveau et de renommée internationale en tous domaines scientifiques : sciences exactes, sciences du vivant, sciences humaines et sociales, sciences appliquées et nouvelles technologies.

Les candidatures féminines sont très vivement encouragées.

## 3. Modalités de candidature

La gestion de ces chaires est confiée à la Fondation de l'Ecole normale supérieure.

Un jury pluridisciplinaire, associant l'Institut de France, sélectionnera jusqu'à 5 candidats pour 2009 en fonction de l'intérêt scientifique du projet pour la Région d'Ile-de-France, de son caractère interdisciplinaire et de la qualité du dossier présenté.

## 4. Calendrier

Les propositions devront parvenir avant le 11 janvier 2010 en 3 exemplaires à la Fondation de l'École normale supérieure, le bénéficiaire étranger pouvant être accueilli en Ile-de-France dès septembre 2010.

## 5. Informations

En français : <http://www.chaires-blaise-pascal.org/appel.htm>

En anglais : <http://www.chaires-blaise-pascal.org/uk/appel.htm>

# Bourses pour chercheurs étrangers de la Ville de Paris

La Ville de Paris a lancé en 2003 un système de bourses qui s'adresse à des chercheurs étrangers, en priorité post-doctorants, dont l'accueil est assuré par un laboratoire public de recherche parisien pour une période limitée.

L'objectif de ces bourses est d'établir de nouvelles collaborations durables ou de développer des coopérations existantes entre des centres de recherche parisiens et étrangers notamment dans des villes qui souhaitent renforcer leur coopération avec Paris.

## 1. Actions soutenues

L'appel à candidatures concerne les chercheurs de nationalité étrangère. Il accordera une priorité à des chercheurs juniors (post-doctorants moins de cinq ans après leur thèse) pour des séjours pris en charge pour un minimum de trois mois et d'un maximum de onze mois. Un certain nombre de bourses pourront toutefois être attribuées (un tiers au maximum) à des chercheurs seniors pour des durées de prise en charge de deux à six mois.

## 2. Eligibilité

Les candidats devront être titulaires d'un doctorat et être affiliés à une structure de recherche dans leur pays, où ils doivent impérativement résider et travailler. Les candidats résidant déjà en France ne sont pas éligibles.

Les candidats ayant perçu une bourse de la Ville de Paris et/ou Fernand Braudel les années précédentes ne sont pas éligibles.

Thématiques de recherche :

- Toutes les disciplines sont concernées mais un équilibre est maintenu entre les disciplines (sciences humaines et sociales, sciences du vivant, sciences de la terre, sciences physiques et de l'ingénieur, mathématiques, etc.),
- Les thèmes conduisant à une recherche pluridisciplinaire seront encouragés ainsi que ceux concernant les domaines en émergence,
- Une priorité sera accordée aux thématiques concernant directement la Ville de Paris. Les projets visant à réaliser une approche scientifique comparative des problèmes urbains de Paris et d'une métropole étrangère seront encouragés.

## 3. Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures français/anglais sont à télécharger sur Internet ([http://www.paris.fr/portail/Education/Portal.lut?page\\_id=124&document\\_type\\_id=5&document\\_id=67619&portlet\\_id=4643](http://www.paris.fr/portail/Education/Portal.lut?page_id=124&document_type_id=5&document_id=67619&portlet_id=4643)) puis à retourner par courrier papier en quatre exemplaires à la Direction des affaires scolaires de la Mairie de Paris.

## 4. Calendrier

- Non connu à la date d'édition de la brochure

## 5. Contacts

Mairie de Paris

Mme Evelyne GEST

Mél : [evelyne.gest@paris.fr](mailto:evelyne.gest@paris.fr)

Informations en français :

[http://www.paris.fr/portail/Education/Portal.lut?page\\_id=124&document\\_type\\_id=5&document\\_id=67619&portlet\\_id=4643](http://www.paris.fr/portail/Education/Portal.lut?page_id=124&document_type_id=5&document_id=67619&portlet_id=4643)

## Actions « Marie Curie » du 7ème Programme-cadre européen de recherche et de développement technologique

Dans le cadre du programme « People » du 7ème Programme-cadre européen de recherche et de développement technologique, les actions « Marie Curie » comprennent une dimension internationale facilitant la mobilité des chercheurs européens vers un pays tiers et l'accueil en Europe des chercheurs étrangers.

### 1. Actions soutenues

#### A. Bourses internationales « sortantes » : Marie Curie International Outgoing Fellowships for Career Development (IOF)

Cette action offre un soutien financier à des projets individuels de formation avancée et de mobilité transnationale pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

Le projet doit comprendre un projet de recherche, compatible avec la durée de l'action, constitué d'une première phase « sortante » de 1 à 2 ans passée dans un pays tiers et 1 an de réintégration dans un État-membre de l'Union européenne ou un pays associé.

Ce programme est ouvert aux ressortissants des États-membres de l'Union européenne et des pays associés.

#### B. Bourses internationales « entrantes » : International Incoming Fellowships (IIF)

Cette action est ouverte aux chercheurs expérimentés de pays tiers. Elle fournit un soutien financier à des projets de recherche individuels, d'une durée d'un à deux ans, présentés par les chercheurs entrants en liaison avec une organisation d'un État-membre de l'Union européenne ou d'un pays associé.

#### C. Programme international d'échange de personnel : Marie Curie International Staff Exchange Scheme (IRSES)

Ce programme a pour but de renforcer les partenariats de recherche au moyen d'échanges de personnel et de mise en réseau entre des organismes de recherche européens et des organismes de pays tiers.

Cette action ne concerne pas des projets individuels mais doit permettre aux organismes partenaires d'établir et de renforcer leur coopération sur le long terme à travers des programmes coordonnés et conjoints d'échange de chercheurs pour de courtes périodes.

## 2. Informations et contacts

Liste des appels d'offres européens (voir rubrique « People »), en anglais

<http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm>

### EU-FP NCP-Taiwan Office

M. Shuo-Yan CHOU

Tél. : +886-2-2737-6327

Mél : [sychou@mail.ntust.edu.tw](mailto:sychou@mail.ntust.edu.tw)

Informations en mandarin :

[www.ncp-taiwan.ntust.edu.tw](http://www.ncp-taiwan.ntust.edu.tw)

Informations en anglais :

<http://www.ncp-tw-eng.ntust.edu.tw/front/bin/home.phtml>

### Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Coordonnateur des PCN

M. Paul JAMET

Tél. : +33 1 55 55 88 45

Mél : [paul.jamet@recherche.gouv.fr](mailto:paul.jamet@recherche.gouv.fr)

Responsable du PCN Personnes/Mobilité

M. Stéphane AYMARD

Tél. : +33 5 46 45 68 90

Mél : [stephane.aymard@univ-lr.fr](mailto:stephane.aymard@univ-lr.fr)

Site Internet des PCN français :

<http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc>

### Documents informatifs

- « Where to find information? » :  
[http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/doc/Eurosfairer\\_Find\\_information.pdf](http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/doc/Eurosfairer_Find_information.pdf)
- « How to succeed in FP7 - Where to find relevant information. MEMO - Quick links, step by step » :  
[http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/doc/MEMO\\_Quick\\_Links\\_FP7.pdf](http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/doc/MEMO_Quick_Links_FP7.pdf)
- « FP7 - A beginner's Guide » :  
[http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/mindmaps/FP7-Beginner\\_Guide.php](http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/mindmaps/FP7-Beginner_Guide.php)
- « FP7 - Instructions for drafting " Part B " of the proposal - Collaborative project » :  
[http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/mindmaps/FP7\\_Proposal\\_CP\\_Part-B.php](http://www.eurosfairer.prd.fr/7pc/mindmaps/FP7_Proposal_CP_Part-B.php)

# Programme « Internships » de l'INRIA

## 1. Définition du programme

Le programme « Internships » de l'INRIA a pour objectif de promouvoir l'Institut national de la recherche en informatique et automatique (INRIA) en tant qu'organisme prestigieux de formation par la recherche auprès des meilleures universités dans le monde. Ce programme incitatif permet l'encadrement et la formation des stagiaires venant de l'étranger par des chercheurs au sein d'une équipe-projet INRIA. Ces stages à l'INRIA contribuent au développement scientifique, professionnel et personnel des stagiaires.

L'INRIA verse un soutien financier au stagiaire pour ses frais de séjour en France. Le Conseil national des sciences de Taiwan soutient ce programme en finançant le billet d'avion aller/retour Taiwan-France des stagiaires taiwanais.

## 2. Sélection

Le programme « Internships » s'adresse aux étudiants en fin de master ou en cours de doctorat. La durée de stage, à définir avec le chercheur encadrant, est de 3 à 6 mois.

Les étudiants sont tenus de faire acte de candidature à travers les contacts locaux des institutions partenaires pour se porter candidat sur un sujet de stage ou de contacter au préalable la direction des relations internationales de l'INRIA (voir contact ci-dessous).

## 3. Qu'est ce qu'une institution partenaire ?

Une institution partenaire est une université ou un établissement de recherche étranger qui a établi une relation de partenariat avec l'INRIA dans le cadre de la formation par la recherche. Ce partenariat peut évoluer au cours du temps en fonction des relations de collaboration entre les deux partenaires et, également, des disponibilités budgétaires du programme.

L'institution étrangère partenaire de l'INRIA désigne un contact local comme interlocuteur dédié de l'institut. Ce contact traite au niveau local toutes les questions relatives à ce programme et, principalement, la sélection des candidats stagiaires. L'institution partenaire est responsable de la qualification et du programme d'études de l'étudiant (voir la liste des institutions partenaires).

La liste des institutions partenaires n'est pas fermée, et peut être enrichie de tout autre partenariat suggéré par les chercheurs de l'INRIA ou suscité lors de déplacements à l'étranger de représentants de l'INRIA.

## 4. Procédure

Lancement de l'appel et recueil des sujets auprès des équipes-projets de l'INRIA : septembre

Envoi des sujets aux institutions partenaires : octobre

Sélection des candidats par le contact local de chaque institution partenaire puis transmission à la direction des relations internationales : novembre

Affichage de la liste des candidats transmise par les institutions partenaires et sélection par les responsables de stage : décembre

Diffusion de la sélection finale : janvier

## 5. Pour les étudiants en master ou doctorat

Tout étudiant étranger intéressé par un séjour à l'INRIA dans le cadre de son master ou de sa thèse contacte directement le responsable de l'équipe-projet (EPI) dans laquelle il souhaiterait séjourner, en accord avec son directeur de master ou de thèse.

S'il retient la candidature, le responsable de l'EPI transmet une demande de soutien à la direction des relations internationales. Dans le cadre de cette procédure, les candidatures seront traitées au fil de l'eau entre septembre et juin.

## 6. Volet cotutelle/codirection

Les étudiants étrangers inscrits en thèse en cotutelle ou en co-encadrement peuvent bénéficier d'un soutien de la direction des relations internationales (DRI) pour leurs séjours en France dans le cadre du programme « Internships ». La DRI peut attribuer à l'étudiant une allocation de séjour en France de six mois par an en moyenne pendant trois ans (ou une fois un an dans le cas d'une thèse sandwich). La dépense finançant l'allocation sera prise en charge par la DRI et l'EPI.

Le directeur de thèse français intéressé par ce volet doit envoyer un message à [internship@inria.fr](mailto:internship@inria.fr). Il s'efforcera toutefois de trouver au préalable d'autres sources de financement (avec l'aide, au besoin, de la DRI).

Ce message doit être accompagné du CV du candidat et des conditions de financement et d'exécution de la thèse.

## 7. Contact

Mme Annie KOUTOUAN

Tél : +33 (0)1 39 63 52 38

Mél : [internship@inria.fr](mailto:internship@inria.fr)

Informations en français :

[http://www-direction.inria.fr/international/Page\\_Programmes.php?prog=internships](http://www-direction.inria.fr/international/Page_Programmes.php?prog=internships)

Informations en anglais :

[http://www-direction.inria.fr/international/Page\\_Programmes\\_en.php?prog=internships](http://www-direction.inria.fr/international/Page_Programmes_en.php?prog=internships)







